



N°2710
Entrée le 31.07.2025
Chambre des Députés
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 01.08.2025
Chambre des Députés

Monsieur Claude Wiseler
Président de la
Chambre des Député.e.s
Luxembourg

Luxembourg, le 31 juillet 2025

Monsieur le Président,

Par la présente, nous nous permettons d'adresser **une question parlementaire à Monsieur le Ministre des Finances**, concernant **la sanction infligée par la CSSF à la Banque et Caisse d'Épargne de l'État dans le cadre de l'affaire Caritas**.

Il ressort de la communication de la CSSF en date d'hier que la sanction basée sur des « lacunes d'ordre structurel et systémique » à hauteur de 4.968.780 millions d'euros a été prononcée en date du 2 mai 2025 à l'encontre de la Banque et Caisse d'Épargne de l'État (BCEE).

Or, lors d'une réunion de la Commission spéciale « Caritas » en date du 5 mai 2025, la BCEE a déclaré devant les membres de la Commission « qu'aucune faute dans le chef de la BCEE ne saurait être retenue ».

La loi du 24 mars 1989 sur la BCEE règle le flux d'information entre la banque et le ministre des Finances. En outre le gouvernement est représenté par un commissaire de surveillance dont les missions de surveillance s'étendent à toutes les activités de la banque.

Dans ce contexte, nous souhaitons poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre des Finances :

- 1. Quand et par qui Monsieur le Ministre a-t-il été informé de la sanction à l'encontre de la BCEE?**
- 2. Quelle est l'appréciation de Monsieur le Ministre par rapport aux déclarations faites par les responsables de la BCEE devant la Commission spéciale? Monsieur le Ministre est-il intervenu auprès des responsables de la BCEE pour que ces déclarations soient redressées ?**
- 3. Quelle est la réaction du gouvernement en tant qu'actionnaire unique face à une sanction de près de 5 millions d'euros pour des lacunes systémiques liées à la lutte contre le blanchiment et au financement du terrorisme ?**
- 4. Suite à la sanction, des mesures concrètes ont-elles été exigées ou imposées par le ministère des Finances auprès de la direction de la BCEE ? Dans l'affirmative, lesquelles?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

A stylized, cursive handwritten signature in black ink, consisting of a large loop at the top and a wavy line at the bottom.

Sam Tanson
Députée

A handwritten signature in black ink, featuring the letters 'D. B.' followed by a long horizontal stroke and a small vertical tick at the end.

Djuna Bernard
Députée